ON S'ABONNE:

A Cahors, pureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, où en lui adressant franco un mandat sur a poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL,

CORREZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE. TARN-ET-GARONNE: Un au 16 fr Six mois..... 9 fr. Trois mois..... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS: Uu an, 20 fr.; Six mois, 41 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16

Siegost A side of the side of

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES,

RÉCLAMES, 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient

- Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement re-

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Auministratives du Département.

DAT JOURS.	FRTE.	Thed email a Foires.	LUNAISONS.
29 Vendr.	ss. Evêques s. François. s. Martine.	Soturac, Cardaillac. St-Pantalaon, Gourdon.	④ D. Q. le 2, à 7 48' du mat. ● N. L. le 9, à 7 55' du mat. ⑤ P. Q. le 15 à 11 15' du soir. ● P. L. le 25, à 10 12' du soir.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit a une inserttion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAF-FITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

DERN. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURR LRS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin	Gramat, (Figeac Brives, Tulle). Valence-d'Agen (Midí, Bordeaux) Libos (Paris, Limoges, Péri-	7 h. du s.
Chambre s'est bjor	gueux)	4 h. 30 m. du s. 7 h. du m.
The state of the s	Cabrerets (St-Géry)	7 h. du s.

L'acceptation du 1et numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, le 23 Janvier 1864.

BULLETIN

Le refus de la Diète d'accèder à la proposition austro-prussienne pour l'occupation du Sleswig, agite vivement les esprits et rend la situation grave en Allemagne. L'Autriche et la Prusse prétextent de ce refus pour déclarer qu'elles agiront seules et en dehors de l'action commune, et déja les troupes Viennoises se rendent en Danemarck, avec cette recommandation de François-Joseph de vivre dans la meilleure intelligence avec les troupes Prussiennes. On voit dans ce fait, une rupture entre les deux grande puissances Allemandes et les Etats secondaires. Il est difficile de prévoir quelles conséquences résulteront de cet état de choses. En attendant, le monde de la politique et des affaires en est vivement impressionné.

La Gazette de Cologne donne comme certain que les deux grandes puissances vont sommer le cabinet Danois, d'abroger la Constitution de novembre dans le délai de quarante-huit heures. En cas de refus, 50,000 austro-prussiens passeront l'Eider.

A Stuttgart, la chambre des députés a résolu à l'unanimité de prier le gouvernement de mettre immédiatement des troupes à la disposition de la Diète et de prendre à cet effet les mesures nécessaires pour la mobilisation de tout le con-

Des lettres de Turin annoncent une grande agitation dans le parti Garibaldien et Mazzinien. Le gouvernement d'Italie fait de louables efforts pour empêcher une explosion du parti unitaire et révolutionnaire. Il fait procéder à de nombreuses arrestations, à des saisies de journaux, etc. On craint cependant que les ministres et le

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 23 janvier 1864.

UN ÉPISODE DU RÈGNE DE

MARIE-THÉRÈSE

NOUVELLE HISTORIQUE

D'APRÈS L. MUHLBACH.

PAR LA VICOMTESSE DE LERCHY.

— La comtesse Wielopolska. —

(Suite.)

- Va, Matuschka, va prendre du repos, lui ditelle; tu as travaillé pour moi toute la journée, et il ne faut pas oublier que tu es la seule amie, la seule consolation que m'ait laissée le sort. Quand je te regarde, il me semble parfois retrouver dans tes yeux le regard de ma mère, et je fais des rêves de bonheur, et je pense au jour où, assise à ses pieds, contemplant son beau visage, je me faisais raconter par elle l'histoire de ma patrie. Je crois la voir posant sa main sur ma tête pour me donner la bénédiction du soir; je crois l'entendre me dire, en levant au ciel ses grands yeux où les larmes étaient taries

La reproduction est interdite,

Roi lui-même ne soient débordés par les passions contre Rome et l'Autricle.

A Rome, le comité du parti d'action, dans une réponse au comité rival, se déclare prêt à renverser le gouvernement pontifical.

Avant peu, le cabinet s'expliquera devant les chambres et leur soumettra la ligne de conduite qu'il entend tenir, pour sauvegarder l'autorité et l'initiative du gouvernement du Roi. - Le Ministre de la justice a présenté à la chambre un projet de loi pour la suppression des corporations ecclésiastiques et l'abolition des dîmes.

La crise ministérielle continue en Belgique. Les élections de Bruges sont validées par la chambre, les trois représentans élus ont prêté serment et ont pris place sur les bancs de la droite.

La correspondance cracovienne décrit, daprès le journal la Chwila, la manière dont les insurgés polonais passent l'hiver. Les détachements sont cantonnés dans les villages ou dans les baraques construites exprès. Ils sont bien vêtus, reçoivent régulièrement des vivres et s'exercent au maniement des armes. Ils évitent pour le moment tout engagement avec les Russes.

Les nouvelles de la Vera-Cruz, datées du 20 décembre, confirment la continuation d s progrès pacifiques de l'occupation française et le mouvement chaque jour plus déclaré des Mexicains vers le nouvel état des choses. On n'entend plus parler aujourd'hui de guerillas dans ces contrées qui en étaient depuis si longtemps infestées. L'influence du drapeau tricolore vient de convertir le gouverneur Doblado à l'empire projeté; chose extraordinaire, en présence de ses ardentes proclamations anti-françaises publiées depuis peu de temps.

Les nouvelles d'Amérique apportent que les confédérés ont cerné la garnison fédérale de

the constraint of the second state of the second se

depuis longtemps : « Prie Dieu qu'il fasse de toi

une grande et digne fille de la Pologne; demande-

lui la grâce de te souvenir toujours des devoirs sacrés que la patrie impose à chacun de ses

Matuschka était tombée à genoux et pressait sur ses lèvres tremblantes le bas de la robe de sa

voix suppliante, n'attristez pas votre cœur.

- Ne vous attendrissez pas! murmura-t-elle d'une

La comtesse ne l'entendit point. La tête renversée

sur le dosssier de son siège, elle fixait au plafond

— Je me suis souvenue de mes devoirs, dit-elle tout bas; je n'ai pas oublié le serment que je prêtais chaque soir à ma mère, que j'ai scellé, à sa

dernière heure, d'un dernier baiser sur ses lèvres mourantes. J'ai été toute ma vie une fille de la Po-

logne. Je lui ai sacrifié tout ce que je possédais;

aujourd'hui je n'ai plus rien que moi-même, que ma propre personne, et je suis prête à la lui consa-

crer aussi. Mais tous mes efforts seront vains; Dieu

Ne blasphémez pas, maîtresse, ne blasphémez pas Dieu. Ayez confiance en lui et ne perdez pas

le découragement est une offense envers Dieu. Si

les Polonais ne font rien pour eux-mêmes, que ferait

Dieu pour nous? Quand nous aurons versé notre

dernière goutte de sang, quand le dernièr cœur po-

lonais aura été brisé sous les pieds des chevaux de

nos ennemis, alors seulement il sera temps de nous plaindre à Dieu. Mais non, ces plaintes seraient encore un blasphème! Apaise-toi, mon cœur! Lève-

toi, Matuschka, ne pleure plus! Tout peut encore

reprendre une tournure heureuse, et nous devons

faire notre possible pour qu'il en soit ainsi.

Tu as raison, dit la comtesse en frissonnant;

a détourné les yeux de la Pologne.

enfants! »

ses regards enflammés.

Petersburg. Ils ont chassé les fédéraux de Berlington et menacent Cumberland en Maryland. Une attaque est attendue à chaque instant de ce côté. Fitz Hagh, Lee et Rosser s'avancent entre New-Creek et Petersburg.

Une proposition a été faite au sénat pour appeler un million de volontaires en 90 jours, sous le commandement de Grant.

La chambre des représentants a adopté par 88 voix contre 21, une motion portant que toute proposition de négociations avec les confédérés doit être rejetée.

Comme on le voit, la guerre ne paraît pas être à la veille de cesser en Amérique.

A. LAYTOU.

Il est arrivé, dans l'après-midi, plusieurs dépêches d'après lesquelles le gouvernement de Copenhague, sur les conseils de la France, serait disposé à accepter tout arbitrage pour la question des duchés. Dans tous les cas, la marche en avant des troupes austro-prussiennes continue.

A la fin de la séance de Mercredi, le Corps législatif a rejeté, par 167 voix contre 63, l'amendement relatif à l'extension des attributions municipales et départementales. On s'est occupé jeudi du paragraphe concernant la politique intérieure. On sait que l'opposition présente deux amendements : l'un ayant pour objet le rappel de la loi de sûreté générale; l'autre réclamant de nouvelles franchises pour la presse.

Dans la séance d'hier, le Corps législatif a rejeté les deux amendements présentés par l'opposition sur la loi de sûreté générale et sur le régime de la presse.

On lit dans le Moniteur :

« Les journaux de l'opposition se sont empressés de donner des extraits d'une brochure sur le Mexique tendant à examiner les difficultés de l'expédition, niant les résultats avantageux qui penvent en découler et avançant qu'il n'y a qu'une très-petite portion du Mexique qui se soit déclarée en notre faveur. Or, nous trouvons dans le Times du 18 janvier une correspondance du 9 décembre dont nous extrayons le passage suivant :

« Tout porte à croire qu'au commencement » de janvier, Guadalajara, San-Luis, Aquas-» Calientes, Morelia et Guanajuato se seront

» déclarés en faveur de l'intervention. Si l'on » ajoute à ces Etats ceux qui ont déjà reconnu

» la régence, on aura ainsi les sept huitièmes » de la population totale du pays. » » Il est triste de penser que, lorsqu'il s'agira de rendre justice à notre politique exté-

rieure, il faille chercher la vérité dans les journaux étrangers et non dans les journaux fran-

On lit dans le Constitutionnel:

« La souscription à l'emprunt de 300 millions, ouverte depuis deux jours, a tout le succès qu'on avait prévu ; le capital sera plusieurs fois couvert, bien que les listes de souscriptions irréductibles, qui figuraient pour de si grosses sommes dans les précédents emprunts, ne soient pas admises pour ceux-ci.

» Les petits capitaux se portent avec un empressement bien naturel vers les coupures de 6 francs, qui leur présentent, entre le privilége de l'irréductibilité, celui de l'escompte immédiat. De plus, ces coupures, dès qu'elles sont libérées, peuvent être au porteur si le souscripteur le désire.

» C'est ici le cas de rappeler que la faculté d'escompte accordée aux coupures supérieures à 6 fr. de rente peut, aux termes de l'arrêté ministériel du 12 janvier, être suspendue par décision du ministre des finances.

» On a remarqué que la coupure de 6 fr. est une innovation; jusqu'à présent les petites coupures avaient été de 10 ou de 5 fr. de rente. Ce chiffre s'expliquait lorsque le type principal des fonds français était de 5 %, il devenait au contraire incommode lorsqu'il fallait l'appliquer au 3 0/0; les coupures de 6 fr. ont le double avantage de multiplier exacte-ment l'unité, qui est de 3 fr. de rente, et de se grouper avec une égale facilité par sommes de 1,500 fr., ce qui est le minimum des coupures négociables à terme sur le marché des fonds publics. »

Elle s'inclina pour relever Matuschka qui sanglotait, et, se contraignant à prendre une mine gaie et

— Vois-tu, le nuage est déjà dissipé, et le soleil reparaît sur mon visage. Sois donc tranquille et confiante, ma fidèle amie! Dieu tournera de nouveau ses regards vers nous, et il aura pitié de notre désolation. Retire-toi dans ta chambre, et accorde à ta pauvre et vieille tête le repos dont elle a besoin.

 Non, maîtresse, ce n'est pas le moment. Qui ouvrirait la porte à l'empereur, qui l'introduirait?
 C'est vrai, j'oublie que je n'ai plus de laquais, que tu n'es pas seulement mon unique amie, mais aussi mon unique servante. Va donc attendre l'em-

pereur. Ah! puisse-t-il venir!

Elle tendit la main à Matuschka, qui la baisa tendrement; puis elle passa du petit cabinet de toilette dans une pièce assez richement meublée, comme on en donne dans tous les hôtels aux étrangers de dis-tinction. Mais le velours des meubles à l'antique était déteint, et çà et là une main malhabile avait raccommodé les trous des rideaux, des draperies, des portières et du grand tapis étendu sur le parquet. Cependant Maluschka avait pris soin de donner à cette élégance surannée un caractère plus confortable et plus riant. Sur la grande table de chêne incrusté, on voyait des vases de cristal pleins de fleurs odoriférantes; la verdure et les fleurs garnissaient aussi les fenêtres; et, afin que sa pauvre maîtresse eût au moins un plaisir ou une consolation, Matuschka avait fait placer un piano dans ce salon dès le jour de leur arrivée à Neustadt. Il restait donc à la comtesse la douceur de confier à son art favori les plaintes et les souffrances de son âme.

Le piano était ouvert et un cahier de musique placé sur le pupitre. Quand le regard de la com-tesse s'y fixa, ses yeux étincelèrent d'une flamme

- Je vais chanter! s'écria-t-elle avec un sourire étrange; on dit que l'empereur aime beaucoup la musique, surtout celle des opéras de Gluck. Elle s'assit au piano et feuilleta le cahier de mu-

— Orphée et Eurydice, dit-elle à voix basse. C'est la musique favorite de l'empereur, à ce que m'a dit la signora Bernasconi. Oh! si je savais quel est son air de prédilection!

Elle se remit à feuilleter, tout en jouant par-cl par-là quelques mesures avec la main droite ou en chantant à demi-voix la mélodie de quelque air. Peu à peu ses traits fiers et graves prirent une expression plus douce; elle parut oublier son chagrin et ses souffrances, et s'abandonna tout entière à l'im-pression que produisit sur son âme cette musique si belle, si sublime.

Elle venait de parcourir plusieurs pages d'un regard rapide, lorsque, posant ses deux mains sur les touches, elle se mit à jouer ces phrases courtes, simples, plaintives, entrecoupées, pour ainsi dire, de larmes et de sanglots, par lesquelles Gluck prélude à l'air d'Orphée: Che faro senza Eurydice! à cet air si plein de douleur et de volupté, d'amour et de plaintes touchantes.

et de plaintes touchantes.

Puis, de toute l'étendue de sa voix puissante, elle chanta: Che faro senza Eurydice! Et plus elle chantait, plus son visage rayonnait de joie et d'enthousiasme. Détachée du présent, elle s'absorbait dans l'art et y goûtait les consolations les plus saintes

et les jouissances les plus délicieuses.

La porte s'ouvrit doucement derrière elle; elle ne l'entendit point. L'empereur parut sur le seuil, suivi de Matuschka. de Matuschka. Elle ne s'en aperçut pas non plus; elle continuait de chanter, et son chant retentissait dans le silence de la pièce comme un céleste hymne

L'empereur s'était arrêté un moment pour écouter

Le Constitutionnel contient un article de M. Paulin Limayrac, ainsi conçu:

« La télégraphie privée nous a fait connaître les résolutions de l'Autriche et de la Prusse dans l'affaire des duchés. Le gouvernement danois a été invité à retirer, dans un bref délai, la constitution de novembre, faute de quoi le duché de Sleswig serait occupé, à titre de gage, par les deux grandes puissances allemandes. En ce moment même, les troupes de l'Autriche et de la Prusse sont en marche sur le Sleswig.

» On doit regretter que les cabinets de Vienne et de Berlin aient pris une semblable détermination. En présence de la situation qui est faite par le parti national danois au roi Christian IX, on ne conçoit pas qu'il ne lui ait été laissé qu'un délai aussi court pour accomplir un changement de cette importance.

» De plus, il est à craindre que l'attitude prise par l'Autriche et la Prusse, ne satisfasse personne. Cabinets et populations d'Allemagne, tous les organes de la presse le constatent, ne voient pas sans émotion qu'une résolution votée par la Diète à une si imposante majorité soit méconnue par les deux grandes puissances. A son tour, le Danemark se montre affecté des formes rigoureuses employées par les deux cabinets pour obtenir les concessions qu'ils demandent.

» Enfin, l'Europe qui voit, d'un côté, une pression plus vive et plus immédiate exercée par les grandes puissances allemandes, de l'autre côté, l'éventualité d'une résistance énergique, à laquelle le Danemark pourra être entraîné, l'Europe, disons-nous, ne doit-elle pas craindre que cette guerre qu'elle voudrait avant tout éviter ne devienne plus imminente? Après les preuves incontestables de modération et de prudence que l'Autriche et la Prusse ont données, au moment où la question dano-allemande venait d'être portée de nouveau devant la Diète germanique, il est difficile de comprendre leur conduite d'aujourd'hui. La nouvelle phase de la politique austro-prusienne diffère tellement de celle des premiers jours, que l'opinion se montre naturellement impatiente de connaître les causes du revirement qui s'est opéré à Berlin et à Vienne. »

Dépêches télégraphiques.

Cracovie, 20 janvier. Le Dziennik continue de publier de soi-disant Adresses qui sont toutes des paraphrases des notes du prince Gortschakff.

Le journal officiel contient également un rapport sur le combat important, livré le 6, par les Russes, au détachement Eytmonowicz, à Zelechow, dans le palatinat de Lublin.

Breslau, 20 janvier. On lit dans la *Gazette* de Breslau :

Un nouveau convoi de 500 déportés a été expédié de Varsovie par le chemin de fer.

Un nouveau rescrit enjoint aux nobles et aux bourgeois de se pourvoir d'un permis spécial quand ils veulent s'éloigner de 20 verstes de leurs demeures. Les paysans et les juiss sont astreints à la même for-malité, chaque sois qu'ils s'éloignent n'importe à quelle distance.

Les russes ont pendu, à Woclawek quatre insurgés, parmi lesquels un allemand nommé Ludke. Kiel, 20 janvier, après-midi.

Le bataillon saxon a recu subitement un ordre de départ. Il sera demain à Tortorf et après-demain à Hahenwestent, pour la concentration de la brigade saxonne.

Les autrichiens sont attendus, ici après-demain. Kiel, 20 janvier (soir)

Le bruit court que les troupes saxonnes et hano-

Sa physionomie, d'abord railleuse et souriante, avait pris une expression sérieuse dès qu'il avait reconnu cette musique. D'un geste impérieux, il congédia la femme de chambre et referma la porte derrière elle avec une extrême précaution.

- L'empereur et la Polonaise. -

La comtesse chantait toujours, sans entendre l'empereur qui s'approchait, l'épais tapis amortissait le bruit de ses pas.

Debout au milieu de la pièce, la main droite appuyée sur la table, Joseph écoutait, et l'émotion se peignait de plus en plus sur sa physionomie, et l'éclat de ses grands yeux bleus allait s'adoucissant.

C'est qu'aussi les accents de la comtesse devenaient de plus en plus passionnés, de plus en plus saisis-sants; sa voix, tout à l'heure si forte et si sonore, parut tout à coup étouffée par les soupirs et par les larmes; ses doigts quittèrent les touches, sa tête s'inclina avec mélancolie, et, appuyant le front sur son cahier de musique, elle pleura amèrement.

Une larme brillait aussi dans l'œil de l'empereur; mais il la sécha d'un air contrarié et s'approchant

rapidement de la chanteuse. - Madame la comtesse, dit-il d'une voix douce et attendrie, j'ai bien pu me permettre d'écouter votre chant; mais Dieu seul a le droit de voir vos

Elle tressaillit, se leva brusquement et tourna son

visage vers l'empereur. Quoi! c'est vous! s'écria-t-il. La comtesse Wielopolska et la dame qui m'a jeté un si beau bouquet et qui a chanté au concert, ne sont qu'une seule et même personne! Je vous remercie de m'avoir fait enfin vous rencontrer, car je vous ai cherchée, je l'avoue sans peine.

vriennes vont être rappelées de leurs positions actuelles et concentrées à Altona, afin de laisser le passage libre aux Prussiens et aux Autrichiens L'émotion est fort vive dans le pays. La température est plus douce et le dégel se fait.

Rome, 24 janvier.

Le Journal de Rome annonce que le Denier de St. Pierre a produit 35,483,580 francs, dont 3,222,780 francs reçus depuis le mois d'Août 4863.

Turin, 20 janvier.

L'éminent professeur Plana est mort ce matin. La chambre a continué, aujourd'hui, la discussion du projet de loi sur les pensions des fonctionnaires

Madrid, 20 janvier.

Le nouveau ministre de l'intérieur vient d'adresser aux gouverneurs des provinces des instructions dans lesquelles il recommande le respect des opinions constitutionnelles, la moralité dans l'administration et la vigilance pour prévenir toute tentative contre l'ordre

Bruxelles, 20 janvier.

M. Deschamps, un des chefs de la droite, a été appelé au Palais. Le bruit court qu'il demande la discolution de la discolution del discolution de la d dissolution de la chambre.

La Chambre s'est ajournée; son ordre du jour

La lettre tronquée de Mazzini est ainsi con-

« Monsieur, » Des accusations de toute nature, depuis l'arrestation à Paris de quatre Italiens accusés d'attentat contre Louis Napoléon, ont été entassées sur moi par les organes du gouvernement français, et repétées par la

» Ce fut toujours mon habitude bien connue de ne pas discuter les accusations dirigées contre moi par des ennemis avoués

» Cédant toutefois aux sollicitations d'amis anglais que j'aime, je déclare :

» Que jamais je n'ai poussé personne à tuer Louis

» Que je n'ai jamais donné à aucun homme de bombes, de cannes à fusil, de revolvers ou de poignards dans ce but;

» Que Trabuco, Imperatori et Saglio me sont entièrement inconnus;

» Que, par conséquent, la réunion convoquée à Lugano, le grade absurde de sous-lieutenant donné à Imperatori dans une brigade de quatre hommes, et le cadeau de photographies à ces hommes, sont des faus-

» Que mes photographies, avec mon autographe au bas, se vendent au profit du Fonds d'émancipation de Venise, au bureau de l'Unita italiana, à Milan et ailleurs;

» Qu'aucune lettre, avec ou sans argent, n'a jamais été adressée par moi à Greco, à Paris;

» Greco, je le connais. Des centaines, je pourrais dire des milliers de jeunes gens appartenant à notre parti national de l'action me sont connus.

» Greco est un patriote enthousiaste qui a pris une part active aux entreprises de 1860 et de 1861 dans le midi de l'Italie, et comme tel, il s'est trouvé en contact avec moi. Toute note écrite par moi en sa possession, s'il en a, doit néanmoins remonter à neuf on dix mois au moins en arrière. Mazzini »

Voici le manifeste du général Garibaldi, dont dont nous avons parlé dans notre dernier numéro.

Caprera, janvier.

« Les évènements se pressent ; si l'année 63 a fini laissant derrière elle les traces honteuses de l'égoïsme et des discordes, la nouvelle s'inaugure par d'autres promesses. Dans l'agitation des peuples opprimés, dans les craintes du despotisme qui feint de s'incliner devant le droit, dans les luttes titanesques de la Pologne indomptée et encore debout, dans l'embarras même de la diplomatie, partout enfin surgissent des présages d'évènements prochains. Je suis convaincu qu'ils décideront du salut de l'Italie, et qu'ils seront l'occasion depuis si longtemps désirée de réaliser ses vœux, si l'élément libéral ne se contente pas d'invoquer le lendemain dans l'inerte expectative du mieux, mais s'il est prêt et uni. La démocratie italienne qui dans son sein comprend tout patriotisme militant pour l'unité contestée,

- Oh! Votre Majesté m'a cherchée! dit la comtesse avec un sourire mélancolique ; c'est-à-dire que Votre Majesté est toujours prête à consoler le malheur et à compatir à la souffrance.

- Vous avez donc besoin de consolations? de-

manda vivement Joseph.

- Sire, je suis Polonaise. - Et la famille Wielopolski est une des plus riches et des plus considérées de la Pologne.

- Les soldats russes ont brûlé nos châteaux, ravagé nos champs et traîné en Sibérie ceux de nos paysans qu'ils n'ont pas égorgé ou fait périr sous le knout.

- Si je ne me trompe, un comte Wielopolski était favori du roi de Pologne, reprit l'empereur, dont les yeux s'étaient voilés.

- C'était mon mari, sire, répondit-elle gravement. Il croyait à la fidélité du roi à son pays et à son peuple; reconnaissant son erreur, il s'est donné la mort dans la Vistule, et son corps n'a pas été retrouvé.

Pauvre comtesse! Et n'aviez-vous point d'autres parents?

- Sire, j'avais encore mon père et trois frères. - Vous ne les avez plus?

- Non, sire; mes trois frères ont péri sur le champ de bataille de Bar; mon père a été exilé en Sibérie, et Dieu veuille qu'il soit mort aussi!

L'empereur lui tendit les deux mains avec un regard d'une merveilleuse expression de douceur. - Je vous remercie d'avoir songé à moi dans votre infortune, dit-il avec douceur. Faites-moi connaître vos plans pour l'avenir, que je sache en

quoi je puis vous être utile. - Şire! je n'ai plus de plans. La vie m'apparaît si sombre, que je fermerais bien les yeux pour ne pas la voir; mais...

- Mais?

doit se persuader qu'il ne suffit pas d'être nombreuse, jeune, confiante, mais qu'il importe surtout qu'elle soit organisée et disciplinée. Je n'ai pas cru pouvoir mieux pourvoir à ce besoin qu'en faisant choix d'une phalange d'élite d'amis et avec eux j'ai constitué un comité central unitaire. Le nom définit le but : recueillir les ressources pécuniaires, surtout avec la collecte dont j'ai pris l'initiative; disposer les esprits à la concorde, au sacrifice et au devoir, tout cela à la sainte fin de la délivrance nationale et de l'assistance fraternelle aux provinces esclaves au jour désiré des batailles : voilà son mandat, elle n'en a pas d'autres. Si la réaction, aussi tenace qu'astucieuse dans ses desseins, conspire contre l'unité de la patrie; si celle-ci est menacée par les erreurs de la politique gouvernementale contre laquelle j'ai protesté parce qu'elle m'a paru oublieuse des intérêts et de la volonté nationale, le devoir de l'abnégation devient forcément plus urgent, plus sacré pour les libéraux. Aussi, loin d'user, dans de vaines et peut-être dangereuses agitations, l'énergie indomptée de leur patriotisme, qu'ils la gardent entière pour les jours où l'unique moyen de salut sera la coopération de tous les bons citoyens à l'assistance des frères opprimés par l'étranger. En conséquence, j'invite les amis et les sociétés existantes et tous les Italiens qui dédaignent de demeurer spectateurs passifs du grand drame qui décide de leurs existences et de leurs droits à se grouper autour de ce centre unique, à reconnaître son autorité et à regarder comme miennes les instructions émanant de ce comité ou de ses délégués. J'invite aussi la presse libérale à prêter aux actes du comité le concours de sa publicité. Au nom de tout le comité et au mien, le citoyen bien méritant Benedetto Caïroli signera les actes. Tel est encore une fois le faisceau romain que je demande aux Italiens Puisse leur cœur com-

> Signé: G. GARIBALDI. (Diritto.)

Chronique locale.

prendre la portée de mes intentions.

Par arrêté préfectoral, en date du 21 décembre 1863, l'itinéraire pour les opérations relatives à l'examen des tableaux de recencement et au tirage au sort des jeunes gens de la classe de 4863, dans le département, demeure fixé comme il suit :

Arrondissement de Cahors.

Le 15 février 1864, à onze heures très-précises du matin, le canton de Catus, à la mairie de Catus; Le 16, à la même heure, le canton de Cazals, à la mairie de Cazals;

Le 17, à la même heure, le canton de Puy-l'Evêque, à la mairie de Puy-l'Evêque;

Le 18, à la même heure, le canton de Luzech, à

la mairie de Luzech; Le 49, à la même heure, le canton de St-Géry,

à la mairie de St-Géry; Le 20, à la même heure, le canton de Lauzès, à la

mairie de Lauzès; Le 22, à la même heure, le canton de Limogne, à

la mairie de Limogne; Le 23, à la même heure, le canton de Lalbenque,

à la mairie de Lalbenque; Le 24, à la même heure, le canton de Castelnau-Montratier, à la mairie de Castelnau-Montratier;

Le 25, à la même heure, le canton de Montcuq, à la mairie de Montcuq;
Le 26, à la même heure, le cauton de Cahors

(Nord), à la mairie de Cahors; Le 27, au même lieu à la même heure, le canton de Cahors (Sud).

Arrondissement de Figeac.

Le 45 février, à dix heures très-précises du matin, le canton de Cajarc, à la mairie de Cajarc; Le 16, à la même heure, le canton de Livernon,

à la mairie de Livernon; Le 17, à la même heure, le canton de Lacapelle-Marival, à la mairie de Lacapelle-Marival;

Le 18, à onze heures très précises du matin, le canton de Bretenoux, au prétoire de Bretenoux; Le 19, à la même heure, le canton de St-Ceré, à la mairie de St-Ceré.

Le 20, à la même heure, le canton de Latronquière, à la mairie de Latronquière; Le 22 février, à dix heures très-précises du

matin, le canton de Figeac (est), à la mairie de

Le 23, au même lieu et à la même heure, le canton

- Mais alors, sire, je ne verrais plus non plus celui qui a promis à ma patrie secours et appui! s'écria-t-elle avec exaltation, en tombant à genoux et en élevant ses mains jointes vers l'empereur d'un air suppliant.

Joseph se pencha vers elle et lui tendit la main. - Relevez-vous, comtesse, dit-il avec bienveillance. Il ne sied pas à votre beauté de s'humilier devant moi.

- Oh! sire, laissez-moi à genoux! s'écria-t-elle fondant en larmes. Laissez-moi implorer dans cette attitude votre grâce et votre pitié, non pas pour moi, mais pour ma patrie. Grâce, sire, grâce pour la Pologne, qui mourra si l'Autriche ne l'assiste; grâce pour les confédérés, qui n'ont commis d'autre crime que de défendre leurs biens les plus sacrés, leur liberté et leur croyance, et qu'on traque aujourd'hui comme des bêtes fauves. Oh! sire, bientôt ils seront tous, comme moi, sans une place pour reposer leur tête; bientôt ils en seront réduits à l'esclavage ou au suicide. Pitié, sire, pitié! Nos plaintes s'élèvent en vain vers Dieu! puissent elles parvenir à l'o-

reille de l'empereur d'Autriche! - J'ai promis, à Eperies, aide et protection aux confédérés, dit Joseph d'un ton grave; je leur ai promis l'appui de Marie-Thérèse; je leur ai assuré que la cour de Vienne recevrait solennellement un envoyé de la confédération. Je n'oublierai jamais ma promesse; il n'était pas même nécessaire de me la rappeler par votre bouquet. Et maintenant, comtesse, relevez-vous; puissé-je un jour relever votre patrie comme je vous relève vous même en ce moment! Supposez toujours chez moi la bonne volonté, car nous avons un ennemi commun, et ce n'est pas ma faute si je n'attends pas dès à présent, les armes à la main, cet ennemi qui, de Moscou, menace toute l'Europe. Mais que voulez-vous? moi qu'on nomme l'empereur, moi contraint de porter le pompeux

de Figeac (ouest).

Arrondissement de Gourdon.

Le 15 février, à dix heures très-précises du matin, le canton de Salviac, à la mairie de Salviac; Le 16, à la même heure, le canton de Payrac, à la mairie de Payrac;

Le 17, à une heure très-précise du soir, le canton de Gourdon, à la mairie de Gourdon;

Le 18, à onze heures très-précises du matin, le can-

ton de St-Germain, à la mairie de St-Germain. Le 19, à une heure très-précise du soir, le canton de Labastide-Murat, à la mairie de Labastide-

Le 20, à onze heures très-précises du matin, le canton de Gramat, à la mairie de Gramat; Le 22, à deux heures très-précises du soir, le

canton de Vayrac, à la mairie de Vayrac; Le 23, à onze heures très-précises du matin, le canton de Martel, à la mairie de Martel;

Le 24, à la même heure, le canton de Souillac, à la mairie de Souillac.

Par arrêté préfectoral, en date du 19 du conrant, les sieurs Devic (Léon), à Camboulan; Delpouget (Pierre), à Luzech, et Masbou (Jean-Adrien), de Cadrieu, tous trois éclusiers de 3º classe, sont élevés à la 2e classe, à partir du 1er janvier 1864.

Il y a, depuis lundi, grand empressementàla Recette générale, pour l'emprunt de 300 millions. Le nombre des souscripteurs s'élevait aujourd'hui, à 3 heures, à 1,105, pour Cahors seulement.

Un nouvel avis, émanant de l'administration générale des postes, rappelle au commerce que :

1º La dimension des imprimés, papiers d'affaires, échantillons d'étoffe sur carte, ne doit pas excéder 45 centimètres; celles des autres échantillons, 25 centimètres.

2º Les imprimés et papiers d'affaires, ou de commerce sont expédiés sous bandes mobiles, couvrant au plus le tiers de la surface du paquet, maintenues, au besoin, par un lien facile

3º Les échantillons sont expédiés sous bandes mobiles ou insérés dans des sacs en toile ou en papier, ou dans des boîtes ou étuis fermés avec des ficelles faciles à dénouer ;

4º Les échantillons doivent porter sur la suscription une marque imprimée du fabricant ou du marchand expéditeur;

5. Le poids des imprimés et paquets d'affaires ne doit pas dépasser 3 kilogrammes, celui des échantillons, 300 grammes;

6º Sont exclus du service, les échantillons soumis aux droits de douane ou d'octroi, ou ceux susceptibles de salir les correspondances ou d'en compromettre la sûreté;

7º Les imprimés, échantillons et papiers de commerce ou d'affaires, affranchis à prix réduit, ne doivent contenir aucune lettre, ni porter aucune note pouvant tenir lieu de correspondance.

Une circulaire, émanant du ministère de la guerre, rappelle aux jeunes soldats de la deuxième portion du contingent qu'il est inutile pour eux de demander aucune permission de mariage pendant la durée du temps qu'ils doivent au service militaire, ces demandes devant être considérées comme non avenues et rigoureusement refusées.

Dans la soirée de samedi, 16 du courant, un vol d'une somme de 111 fr. était commis avec les circonstances d'escalade et d'effraction, au

fardeau d'un manteau de pourpre, je n'en suis pas moins entravé dans toutes mes démarches, dans tous mes désirs; la couronne repose sur la tête de ma mère, et l'ombre seule en tombe sur la mienne. Vous voyez que je vous parle sans détours; mais nous avons fait connaissance d'une façon exceptionnelle; que toute notre entrevue ait donc un caractère particulier. Vos larmes et vos chants ont parlé à mon cœur; car, pour mon malheur, j'ai encore un cœur, et parfois il me fait bien souffrir. L'air que vous avez si admirablement chanté tout à l'heure m'a rappele le temps le plus beau, le plus délicieux de ma vie, un temps où je n'étais pas encore empereur, mais un jeune homme gai et dispos, à qui le monde apparaissait pour la première fois sous le jour radieux de l'amour et du honheur... Ah! tenez, comtesse, vous m'avez rendu sentimental, et je vous tiens le langage d'une jeune fille parlant de son premier amour. Mais vous me le pardonnerez, car vous êtes femme, et conséquemment vous comprenez l'amour.

Elle secoua lentement et sièrement la tête.

Je ne comprends point l'amour, sire, car je ne l'ai jamais connu. - Vous n'avez jamais connu l'amour? répéta Joseph en la regardant avec surprise. Et votre

mari? - On me le fit épouser comme on fit épouser le roi Stanislas à la république de Pologne; on m'oidonna de l'accepter pour mari.

- Et votre cœur demeura république et ne voulut point reconnaître de roi? - Sire, je n'avais pas rencontré jusqu'ici d'homme

que mon cœur jugeât digne de devenir mon roi. - Ah! vous avez un cœur bien fier! Heureux celui qui parviendra un jour à le subjuguer et à s'en rendre maître!

La suite au prochain numéro.

domicile du sieur Rigal, du village de Montplaisir, canton de Sauzet.

Dans la nuit du 22 au 23, le même individu s'introduisait chez le sieur Cournil, du village de Bruel, commune de Rouffiac, et volait du fil, du chanvre et du linge pour une valeur de 20 fr.

L'auteur des deux vols n'a pas tardé de tomber entre les mains de la justice.

On nous écrit de Castelnau, le 23 janvier. « Monsieur le Rédacteur,

» Sensible aux éloges de l'administration, je poursuis et, j'ose vous le dire, avec plein succès, l'œuvre entreprise, dans l'intérêt des

» On se demande comment je puis donner le pain à 21 cent. le kilog. Le voici Monsieur : Sur la place de Montauban, où je me trouvais il y a un mois environ, je fus étonné de voir le pain se vendre 21 cent. le kilog., tandis qu'à Castelnau son prix était bien supérieur quoique sa fabrication laissat bien plus à désirer. Je traitai aussitôt avec un houlanger de Montauban, et chaque semaine je reçois et débite en moyenne 1,700 kilog. de pain que je livre, malgré les frais de port, à 21 cent. à nos populations.

Sans doute, Monsieur, cette initiative m'a valu quelques dénigrations; mais que m'importe, pourvu que les classes laborieuses y trouvent leur bénéfice. - Je suis heureux de vous apprendre, Monsieur, que j'ai trouvé dans cette circonstance le concours le plus dévoué chez M. Maury, ancien gendarme, décoré de la médaille militaire auquel, je n'hésite pas à l'avouer, je dois en grande partie le succès de mon entreprise.

» J'ai bien l'honneur, etc.,

« DELON, négociant. »

Théâtre de Cahors Demain, dimanche, 24 janvier 1864.

LE BOSSU

Pièce en cinq actes et onze tableaux, par M. Paul Féval.

M. DECROZE remplira le rôle de Lagardère. Les bureaux s'ouvriront à sept heures. -On commencera à sept heures et demie.

M. Roux, qui a fait reprendre à la foule le chemin du théâtre, sait employer les meilleurs moyens de

Nous voyons avec plaisir qu'il met à l'étude : Jean Baudry, un des succès littéraires du jour, et qu'il nous donne, demain dimanche, Le Bossu, une de ces pièces qui ont fait courir tout Paris. Cette œuvre remarquable de M. P. Féval est en 5 actes et onze tableaux; mais l'administration a prouvé, dimanche, qu'elle sait, au besoin, se passer d'entr'actes.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Le public est prévenu qu'il va être procédé à l'adjudication des services de transport des dépêches de Gramat à Cahors, — de la station de Libos à Cahors (deux ordinaires, le premier par Castelfranc, le deuxième par Luzech), - et de Montauban à Cahors.

Les soumissions seront reçues, du 22 janvier au 3 février, à quatre heures du soir, dans les bureaux des postes de Cahors, Gramat, Labastide-Murat et Pélacoy pour le premier; de Cahors, Puy-l'Evêque et Fumel pour le deuxième; - de Cahors, Lalbenque, Caussade, Puylaroque et Montauban pour le troisième. 19 9000

Le 17 du courant, vers le milieu de la nuit, le feu prenait à trois granges contigues du village de Bezet, commune de Cornac, et les consumait malgré les prompts secours des ha-

71 bêtes à laine, une certaine quantité de foin, de paille et de blé ont été la proie des flammes. On évalue la perte à 2997 fr.

Un des bâtiments seulement, celui du sieur Préjat, était assuré à la compagnie la France, pour une somme de 1,000 francs. Sa part de perte est de 1,547 fr.

On pense généralement que la malveillance n'est pas étrangère à ce sinistre.

Mgr l'évêque d'Evreux vient d'adresser aux

évêques de France la circulaire suivante : Evreux, le 24 décembre 1863.

Monseigneur, Une brochure ayant pour titre : Réhabilitation du Desservant, et qui traite une question de discipline ecclésiastique, a été publiée par un prêtre de mon diocèse, sans l'autorisation préalable de l'ordinaire, exigée par un décret du Concile provincial de Rouen, et par l'arti-

cle 40 des statuts du diocèse d'Evreux. Comme cette brochure soutient en outre des assertions que je déclare fausses, en droit;

français, en fait; j'en ai défendu la circulation, je l'ai condamnée, et j'ai soumis ma décision au

J'ai exigé, en même temps, de l'auteur un acte de soumission et d'excuse, qui ne m'a pas été refusé.

Sachant, Monseigneur, que l'imprimé dont s'agit vous a été adressé, je m'empresse de faire connaître à Votre Grandeur la mesure que j'ai prise et son premier résultat.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments respectueux.

+ JEAN, évêque d'Evreux.

On travaille, dit-on, au ministère de l'instruction publique, à modifier les épreuves des deux baccalauréats. Les épreuves écrites seraient dorénavant plus nombreuses.

Le tribunal de Montbéliard, dans une de ses dernières audiences de police correctionnelle, vient de rendre un jugement auquel il importe de donner de la publicité, dans l'intérêt des voyageurs qui circulent en voiture sur nos grandes routes. Celles-ci sont trop souvent considérées par les rouliers, les charretiers, les grands-valliers, comme une propriété sur laquelle ils s'arrogent un droit absolu; ils s'installent en souverains au milieu de nos chaussées, et ils n'y cèdent pas un pouce de leur terrain.

Confiants sur la solidité de leurs pesants charriots, ils ne craignent pas d'accrocher les voitures légères qu'ils rencontrent, dussent-ils les briser en les renversant. La loi sur la police du roulage a beau être formelle et sévère, ils en bravent les prescriptions aussi bien que la justice et le bon sens.

C'est contre ces dispositions dangereuses que vient de protester le tribunal de Montbéliard, en condamnant le sieur Georges Bouteiller, voiturier à Colombier-Fontaine, à six jours de prison, à 25 fr. d'amende et aux frais du procès, pour avoir par sa faute, le 6 novembre dernier, sur la route de Monthéliard à Voujaucourt, heurté, renversé et brisé une voiture dont la chute aurait occassionné un grave acci-

AVIS.

Madame veuve Lagarrigue, a l'honneur de prévenir le public que M. Bouyssou, n'a jamais été son liquidateur pour la vente des bois. Elle continue aujourd'hui, comme par le passé, le commerce des bois de construction de toute nature, et de toute qualité. En raison de la baisse des bois du Nord, elle vend cette marchandise, à cinq pour cent au-dessous du cour

1864

CALENDRIER DU LOT

EN VENTE

Chez Mme RICHARD, M. CAMETTE, M. BOURION et chez tous les libraires du département.

Ce Calendrier a été revu avec la plus grande attention. Nous croyons, aujourd'hui, pouvoir le livrer

au public exempt d'inexactitudes. Les ADRESSES des principaux Négociants, Commerçants, etc., du département s'y trouvent placées par ordre. — Ces Adresses, si utiles au commerce, puisées par nous CHAQUE ANNÉE à l'unique source où on peut les avoir, sont fidèlement imprimées.

Les foires des départements du Lot, de Lot-et-Garonne, de Tarn-et-Garonne, de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze et de la Dordogne se trouvent dans ce Calendrier.

Pour la chronique locale : A. LATYOU.

Paris

22 janvier.

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin au palais des Tuileries sous la présidence de l'Empereur.

- On estimait hier au soir que l'Emprunt national de 300 millions était à pen près souscrit rien que par le département de la Seine en comprenant les grosses demandes de coupons faites par les banquiers.

- La discussion de l'Adresse a continué aujourd'hui au Corps législatif. On pense que, vu l'importance des questions qui restent encore à examiner, l'ensemble du projet ne pourra pas être voté avant une douzaine de jours.

- Il se confirme que l'archiduc Maximilien d'Autriche, accompagné de l'archiduchesse, viendra passer quelques jours à Paris avant de s'embarquer pour le Mexique. LL. AA. II. seraient attendues dans les premiers jours de février. On prépare le pavillon de Flore, aux Tuileries, pour les recevoir.

- Il a éte célébré hier, 21 janvier, dans lausses, injustes et injurieuses à l'épiscopat | plusieurs églises de Paris, des services com-

mémoratifs à l'occasion de la mort de Louis XVI.

- Les funérailles de l'amiral Hamelin ont eu lieu hier avec une grande solennité, au milieu d'un concours considérable de notabilités militaires et civiles.

On dit que Mgr Bonnechose sera admis comme sénateur à une des premières séances du Luxembourg.

On assure que l'Archiduc Maximilien viendra à Paris avec le titre d'Empereur, et qu'il sera reçu avec les honneurs dus au rang su-

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères

ESPAGNE.

Le président du Conseil des ministères a déclaré aux Cortès que le gouvernement appartenait au parti doctrinaire historique espagnol, et qu'il en serait ainsi tant qu'il existerait des partis politiques ne reconnaissant pas la Constitution, le Trône et la dynastie. Le président du Conseil a ajouté qu'il fallait de la tolérance dans les rapports des partis constitutionnels pour l'exercice de la prérogative royale.

— Le vapeur Espana est arrivé à Cadix, avec des nouvelles de la Havane, du 30 décembre, et de San-Domnigo du 5 janvier. Les insurgés ont été battus à Puerto-Plata, à Jachita, à Lamasa et à Azua par les généraux Santana, Vargas, Hungrix et Gandara.

Le vapeur Leon a capturé sans coups férir une goëlette anglaise chargée de munitions pour les insur-

ITALIE.

M. Crispi a annoncé, aujourd'hui, à la chambre qu'il se proposait d'adresser une interpellation au ministère relativement aux quatre italiens arrêtés à Paris. M. Crispi a déclaré qu'aucun de ces individus n'avait fait partie de l'expédition de Marsala avec Ga-

La nouvelle donnée par l'Europe, que M. Nigra ait sollicité auprès de Drouyn de Lhuys le secours de la France contre l'Autriche, est totalement con-

- On mande de Turin que l'un des quatre Italiens arrêtés à Paris porte le même nom qu'un individu arrêté il y a quelque temps à Gênes, sous la prévention d'avoir assassiné un notaire, puis relâché faute de preuves.

POLOGNE.

Le 3 janvier, deux détachements polonais, escortant un grand transport d'armes ont été attaqués par des forces supérieures, à Puchaszen, dans le palatinat de Lublin. Après une lutte acharnée, les russes, mis en fuite, laissèrent 60 morts sur le champs de bataille.

AUTRICHE.

Vienne, 49 janvier. — L'Empereur a passé, hier, en revue les troupes destinées à se rendre en Sleswig. Dans une allocution adressée au corps d'officiers, l'Empereur a insisté sur une bonne entente avec les troupes prussiennes. Le départ des troupes commence aujourd'hui.

- L'Autriche et la Prusse ont fait, aujourd'hui, dans une séance extraordinaire de la diète, des déclarations tendant à tranquilliser l'allemagne. Elles ont dit qu'elles n'entendaient nullement empêcher l'action des troupes fédérales et des commissaires fédéraux, mais qu'elles désiraient seulement faire traverser à leurs troupes le Holstein.

Cette demande a été renvoyée à la commission.

ETATS-UNIS.

Les confédérés déploient une grande activité. Leurs forces, entourent la Virginie occidentale. Poterstay a mis les fédéraux en déroute.

Les confédérés ont pris 300 fédéraux à Jonesville. De nombreuses troupes fédérales gardent Baltimore et le chemin de fer de l'Ohio. Ces troupes ont attaqué le corps confédéré commandé par Imboden, mais elles ont été repoussées.

Une autre expédition secrète a quitté la Nouvelle, Orléans; elle est probablement dirigée contre Mo-

Pour extrait : A. LAYTOU.

NOTION GÉNÉRALE SUR LE SERVICE DES POSTES. (Suite)

Lettres pour les colonies et l'étranger.

La taxe et les conditions d'envoi des lettres et des imprimés pour les colonies françaises et l'étranger sont réglées par des décrets spéciaux. Tous les renseignements utiles à ce sujet sont fournis au public dans les bureaux de poste; ils se trouvent aussi dans l'Annuaire des Postes, et dans un tarif dont la vente aux particuliers est autorisée.

Les lettres pour l'étranger sont affranchies, soit au moyen de timbres-postes et jetées à la boîte, soit en numéraire aux guichets des bureaux et laissées entre les mains des agents des postes. Revêtues de timbres insuffisants, elles sont considérées comme non affranchies, et ne peuvent recevoir cours, si elles sont à destination des pays pour lesquels l'affranchissement est obligatoire.

Lettres de et pour les armées à l'étranger.

Les lettres de l'intérieur de l'Empire pour les armées françaises à l'étranger, et réciproquement, ne supportent que la taxe de direction à direction, lorsqu'elles sont transportées exclusivement par des services français. Les lettres des armées françaises à l'étranger pour l'intérieur de l'Empire doivent être déposées dans les bureaux de poste militaires français, à l'exclusion les bureaux de poste civils des pays où se trouvent les armées. Il n'est pas reçu de lettres chargées contenant des valeurs déclarées ni de valeurs cotées à destination de l'étranger et des armées à l'extérieur de l'Empire.

Chiffres taxes,

Les chiffres-taxes sont de petites étiquettes impri-

mées représentant chacune une valeur de 45 centimes à percevoir. Toute lettre non affranchie, née et distribuable dans la circonscription d'un bureau de poste doit être revêtue d'un nombre de chiffres-taxes équivalent à la taxe exigible. Les chiffres-taxes sont toujours apposés d'avance par les agents des postes. La personne à laquelle serait présenté une lettre de la catégorie susdésignée, non revêtue du signe de taxe prescrit, doit refuser d'en acquitter le port et signaler le fait à l'administration.

Imprimés, Echantillons, Papiers de commerce ou d'affaires.

Ces objets doivent toujours être affranchis d'avance; leur taxe est réglée à prix réduits, conformément aux tarifs ci-contre.

Le poids des imprimés et papiers d'affaires ne doit pas dépasser 3 kilogrammes, celui des échantillons 300 grammes.

La dimension des imprimés, papiers d'affaires et échantillions d'étoffes sur carte, ne doit pas excéder 45 centimètres, celle des autres échantillons, 25

Les imprimés et papiers d'affaires ou de commerce sont expédiés sous bande mobiles couvrant au plus le tiers de la surface du paquet et maintenues, au besoin, par un lien facile à dénouer.

Les échantillons sont expédiés sous bandes mobiles ou insérés dans des sacs de toile ou en papier, ou dans des boîtes ou étuis fermés avec des ficelles faci-

les à dénouer.

Les échantillons doivent porter sur la suscription une marque imprimée du fabricant ou du marchand expéditeur.

Sont exclus du service les échantillons soumis aux droits de douane ou d'octroi et ceux qui sont susceptibles de salir les correspondances ou d'en compromettre la sûreté.

Les imprimés, échantillons et papiers de commer-ce ou d'affaires, affranchis à prix réduit, ne doivent contenir aucune lettre ni porter aucune note pouvan tenir lieu de correspondance.

Non-affranchissement ou insuffisance d'affranchissement.

Lorsqu'ils n'ont pas été affranchis, les objets mentionnés ci-dessus, sont taxés comme lettres; s'ils ont été affranchis et que l'affranchissement soit insuffisant, ils sont frappés, en sus de cet affranchissement, d'une taxe égale au triple de l'insuffisance. Dans cés circonstances, le port en est acquitté, à défaut du destinataire, par l'expéditeur, contre lequel des poursuites sont exercées en cas de refus de paiement. (Loi du 20 mai 1854) du 20 mai 4854).

Les avis de mariage, lorsqu'ils sont doubles, c'est-à-dire lorsque deux avis sont imprimés sur la même feuille ou sur deux feuilles différentes, doivent acquitter une double taxe d'affranchissement, ainsi que tous les autres avis, circulaires, etc; sous peine d'être taxés au triple de l'insuffisance de leur affranchissement.

Pour extrait : A. LAYTOU

Faits divers.

Encore un ballon monstre. -- Le ballon le Colosse, où travaillent journellement quatrevingts ouvriers, sous la direction de M. Eugène Godard, n'a aucune prétention aux voyages. avec ou sans le secours de poteaux. Il a pour but de venir en aide aux observations de la science, et d'être un puissant auxiliaire dans certaines opérations militaires, lorsqu'il importe, par exemple; de bien déterminer la position de l'ennemi. M. Godard, grâce à quelques perfectionnement espère également pouvoir obtenir à des hauteurs déterminées une immobilité presque complète et se prolongeant assez longtemps pour permettre à l'art photographique de s'exercer dans d'aussi bonnes conditions que possible.

Le ballon le Colosse aura un cubage de 14,000 mètres cubes, c'est-à-dire qu'il aura deux fois et demie la grandeur du Géant, lequel, après avoir écrasé de sa supériorité le ballon des sêtes officielles, va se trouver effacé à son tour. Ce que c'est pourtant que de nous!

Il sera gonflé non point par le gaz, mais par l'air chaud ou dilaté. C'est tout à fait le système des montgolsières, moins le danger qu'il présentait, puisque M. Eugène Godard est parvenu à isoler complètement le foyer.

Le nouveau ballon est construit en toile cretonne doublée, dont la solidité sera augmentée par un trillage de fortes liserés cousus à l'étoffe. Il sera enjolivé de diverses pintures allé-

La première expérience publique aura lieu au Champ-de-Mars dans le courant de mois prochain.

- Le nommé Joseph Cuq, fusilier au 100° de ligne, qui était accusé d'avoir déserté et passé dans les rangs de l'armée russe à Sébastopol, le 16 juin 1855, a comparu devant le 2 Conseil de guerre présidé par M. de Férussac, colonel du 52º de ligne. Après de longs débats qui ont occupé les audiences des 14 et 15 courant, et dans lesquels le Conseil a entendu de nombreux témoins tant à charge qu'à décharge, Cuq a été déclaré coupable du crime de désertion devant l'ennemi, et a été condamné à la peine de mort. L'instruction n'ayant pas établi d'une manière complète que Cuq eût livré aux Russes le secret de l'attaque du 18 juin, ce chef de prévention avait été carté et la poursuite ne retenait plus que le fait de désertion en temps de guerre.

La Société des Moteurs-Lenoir a concédé le monopole de ses machines à la Compagnie du Gaz de Dunkerque, pour la ville de Dunkerque.

Chaque jour de nouveaux traités de même nature viennent étendre le champ des opérations de la Compagnie, en même temps que les applications de ce moteur, si peu encombrant, si facile à employer, se multiplient dans toutes les industries.

37 années d'un succès toujours croissant attestent les merveilleuse vertus médicales de la Graine de Moutarde blanche (de Hollande) de Didier. Plus de 200,000 cures, authentiquement constatées, justifieut pleinement la popularité universelle de cet incomparable médicament, que le célèbre D' Kooke appelait, à si juste titre, un remède béni, un magnique présent du Ciel. Nul traitement n'est plus facile a survre, moins dispendieux ni plus sûr. AVIS TRES IMPORTANT.

Il faut bien se garder de confondre la Gratne de Mou-tarde de santé de Hollande, de Didier, qui est toujours pure, toujours fraîche, toujours parfaitement mondée, avec les rebuts du commerce, qui se composent de graines vieil-lies, échauffées, inertes ou même nuisibles.

M. Didier a l'honneur d'informer le public que l'on ne trouve sa véritable Graine de Moutarde Blanche de Santé (de Hollande), la seule recommundée par les médecins, que chez M. Vinel, pharmacien, seul dépositaire pour la ville

Dans sa dernière séance, l'académie des sciences a reçu une intéressante communica-

M. Lucien Bardon, de Poitiers, est parvenu à fabriquer les papiers avec toutes les matières appartenant au règne végétal. Il en fait avec des écorces, avec des fibres... Il avait adressé à l'académie un album complet composé des échantillons de ses usines. Toutes les variétés y étaient représentées et elles paraissent se prêter aux usages les plus différends. « On n'aura plus à recourir à l'emploi du chiffon, dit M. Flourens. » Quand on songe aux difficultés que l'on éprouve à se procurer cette matière première, on ne peut que se féliciter des suc-cès obtenus par M. Bardon.

Le Docteur Jozen vient de mettre en vente un nouvel ouvrage: D'une cause peu comme d'épuisement prématuré, impatiemment attendu par les personnes qui possèdent son Traité pratique des maladies des

voies urinaires. Ce livre contient des considérations

seront vendus à un rabais considérable.

olement qu'on voudra bien lui faire.

Réglisse Sanguinède

PES et FAIBLESSES D'ESTOMAC. Mangée

après les repas, c'est le digestif le plus

efficace. - Un seul essai suffit pour

s'en convaincre. - MÉDAILLES A L'Ex-

POSITION DE Nimes. — 75 centimes la

AVIS

hoîte dans toutes les pharmacies.

sadeurs, à Cahors.

Contre les Rhumes, Gastrites, CRAM-

Pour extrait : A. Layrou.

importantes sur l'éducatoon de la jeunesse, et sur les problèmes du mariage et de la population. - A l'usage des gens du monde.

La délicieuse Revalescière Du Barry, de Londres, a opéré 60,000 guérisons sans médecine ni dérangement, des mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations, hémorrhoïdes, vent, nervosité, désordre du foie et de la muqueuse, acidité, pituite, nausées, vomissements, migraine, surdité, aigreurs, diarrhées, crampes, spasmes, insomnies, toux, asthmes, phthisies (consomption), dartres, éruptions, mélancolie, rhumatisme, goutte, épuisement, manque de fraîcheur et d'énergie. - Du Barry, 26, place Vendôme, Paris, et chez M. Bergerol, pharmacien, à Cahors, et les premiers pharmaciens et épiciers de province.

BULLE'I'N COMMERCE CE.

VINS ET SPIRITUEUX.

Les vins sont dans la même position, les arrivages sont très-nombreux par eau et par les voies ferrées, mais le mouvement d'affaires est momentanément suspendu.

Dans le Midi, les transactions sur les vins ont perdu momentanément de leur importance. Malgré le vide qui existe déjà dans beaucoup de celliers, il est possible que les affaires présenteront encore un grand intêret pour les propriétaires qui ont résisté à accepter les offres faite au sortir des vendanges.

(Moniteur agricole de Bordeaux).

BULLEY BUNDANCERE

BOURSE DE PARIS. 21 janvier 1864.

au comptant:	Dernier	cou	rs.		sse.		
3 pour 400		66	35	>>	05	*	>>
4 1/2 pour 100		95	10	>>			
	22 janvier						
au comptant:							
3 pour 100	1 9.1.1 TER	66	25	»	»	a».	10
4 1/2 pour 100	lesi-eura	94	90	»	»	»	20
au comptant:							
3 pour 100							
4 1/2 pour 100	ar l'Empa	95))	»	10) II »	»
Ebruica la catoure	John amine	16 00	the.	ATTEST OF	LALA		

Marché aux grains. - Samedi, 23 janvier 1864

uaire indi- i un indi- sous la	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment	450	82	18' 47	78 k. 240
Maïs	425	26	12172	»

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

22 janvier. Bican (Baptiste), rue Coin-de-Lastié. Marty (Pétronille-Elisabeth), rue des Soubirous.

Pezet (Baptiste), à la Peyre-Quillade.

Décès.

Escorbiac (Magdeleine), sans prof. 56 ans, célibataire, hospice.

Ginibre (Jean-Louis), cultivateur, 56 ans, aux Hortes. Second (Jean), cultivateur, 40 ans, rue

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

Donzelle.

Jugement d'Expropriation

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

NAPOLÉON par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français, à tous présents et à

La première chambre du tribunal de première instance de l'arrondissement de Cahors, chef-lieu du département du Lot, a rendu et prononcé le jugement suivant

Du vingt-et-un décembre mil huit cent soixante-

En audience publique tenue par Messieurs, Dardenne, president, Chevalier de l'Ordre Impérial de la Légion d'honneur,

Izarn, juges,

de Flaujac, De Calmels Puntis, procureur impérial et Roques greffier en chef.

En la cause de Monsieur le Préfet du département du Lot, domicilié de Cahors, agissant pour et au nom de l'administration municipale de la commune de Limogne. Monsieur le Procureur impérial. Et des sieurs Roques (Louis-Alexandre), cultivateur,

et Vinel (François-Alexandre), maître de poste, tous deux domiciliés de la commune de Limogne. Monsieur de Calmels Puntis, procureur impérial, a

Qu'il était porteur d'une lettre de Monsieur le Préfet du département du Lot en date du dix-sept décembre mil huit cent soixante - trois, par laquelle ce magistrat l'invite à provoquer de la part du tribunal l'expropriation pour cause d'utilité publique des terrains et édifices nécessaires pour l'établissement d'une promenade publique à Limogne, appartenant aux sus-nommés, qui ont refusé les offres qui leur ont été faites par le conseil municipal de cette com-

En conséquence, vu les pièces à l'appui de ladite

Vu l'article 14 de la loi du trois mai mil huit cent quarante-un: Il requiert que les immeubles que les sus-nommés

refusent de céder, soient expropriés, qu'il soit nom-mé un juge chargé de remplir les fonctions attribuées au magistrat directeur du jury, et qu'il en soit nommé un autre pour le remplacer au besoin;

Attendu qu'il résulte d'un décret impérial, en date du trente juillet mil huit cent soixante-trois, qui déclare d'utilité publique, dans la commune de Limogne, l'agrandissement de la place publique, et autorise le Maire, agissant au nom de ladite commune, à acquerir à l'amiable ou par voie d'expropriation, les immeubles nécessaires à cet agrandissement, qui appartiennent aux sieurs Roques (Louis-Alexandre) et Vinel (François-Alexandre);

Attendu qu'il résulte d'un arrêté de monsieur le Préfet du département du Lot, en date du premier décembre mil huit cent soixante-trois, approuvé par monsieur le ministre de l'intérieur, le neuf du même mois, que les immeubles que les sus-nommés ont à céder à l'administration municipale pour l'agrandissement de la place publique, sont déclarés cessibles pour cause d'utilité publique ; Attendu que toutes les formalités prescrites par la

loi pour arriver à ladite expropriation ont été régu-lièrement observées, que dès-lors il y a lieu de prot noncer l'expropriation contre les susnommés qui on-refuse les offres qui leur ont été faites par l'administration municipale pour les terrains et édifices qu'ils peuvent avoir à céder.

Par ces motifs, le tribunal, disant droit aux dires et réquisitions de M. de Calmels Puntis, procureur impérial, prononce l'expropriation pour cause d'uti-

lité publique :

1º De un are soixante-treize centiares de terre, appartenant au sieur Louis-Alexandre Roques, porté au plan cadastral de ladite commune de Limogne, sous le numéro 35.

2º Et de 1º un are vingt-trois centiares de terre et constructions diverses; 2º et de vingt-huit cen-tiares de terre appartenant, ces divers articles, au sieur François-Alexandre Vinel, et portés au plan cadastral de ladite commune de Limogne, sous les numéros 37 et 38; tous ces immeubles nécessaires pour l'agrandissement de la place publique de ladite commune de Limogne. Nomme monsieur de Flaujac, juge pour présider et surveiller les opérations du jury d'expropriation, qui sera ultérieurement nommé, et monsieur Izarn, juge, pour le remplacer au besoin.

Signés : Dardenne, président, et Roques, greffier en chef.

Visé pour timbre et enregistré gratis, à Cahors, le huit janvier mil huit cent soixante-quatre, folio 116,

Signé : Ferras.

Mandons et ordonnons à tous huissiers, sur ce requis, de mettre le présent jugement à exécution, à nos Procureurs généraux et à nos Procureurs près les tribunax de première instance d'y tenir la main, à tous commandants et officiers de la force publique, et d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement a été signée par monsieur le Président et par monsieur

Expédié, à Cahors, le dix-huit janvier mil huit cent soixante-quatre.

pectorale

Signé: Roques, greffier.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénelon

plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

TAPISSERIE ET PASSEMENTERIE

à Cahors, rue de la Préfecture, nº 🛪

Grand assortiment de papiers peints, à 3, 4 couleurs, à 35, 40

Le sieur RIVIÈRE se charge d'exécuter toute commande d'ameu-

Le Rob végétal du docteur BOYVEAU-LAFFECTEUR, seul autorisé et garanti

véritable par la signature GIRAUDEAU SAINT-GERVAIS, guérit radicalement sans

mercure, les affections de la peau, dartres, scrofules, suite de gale, ulcères,

accidents de couches, de l'âge critique et de l'âcreté des humeurs, les maladies

syphilitiques, récentes, invétérées ou rebelles au copahu, au mercure et à

l'iodure de potassium. - Consultations gratuites, par correspondance, au

45, 50 c. le rouleau, jusqu'aux prix les plus élevés, les papiers fins

odeur ni danger, remplaçant avec avantage le gaz et l'huile dans les appartements, magasins, ateliers, églises, etc. Economie de 2 à 300 % sur la bougie et la chandelle.

Formes élégantes et grâcieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la

HABILLEMENTS TOUS FAITS Lampes, becs et verres brevetés, ET SUR MESURE

> A. Cohen et Cie, 66, rue Hauteville, Paris, fabricants et seuls possesseurs de ce produit. L'usurpation de leur marque de fabrique est poursuivie et condamnée.

Luciline 50 p. 0/0 d'économie constatée par divers

rapports. - Eclairage brillant, sans



POUDRES **PASTILLES**

MÉRICAINES du docteur PATERSON

de New-York (Etats-Unis, toniques. digestives, stomachiques, antinerveuses. - La lancette de Londres (21 août 1858), la Gazette des hôpitaux, etc , etc., ont signalé leur supériorité pour la prompte guérison des maux d'estomac, manque d'appetit, aigreurs, spasmes nerveux, digestions laborieuses, gastrites, gastralgies, etc. Prospectus en plusieurs langues. - Exiger la signature de FAYARD, de Lyon, seul propriétaire. -Dépôts principaux : New-York, ph. Fougera; Londres, ph. WILCOX et Cie, Oxford Street, 336, Paris, ph., rue Palestro, 29; à Cahors, VINEL, pharmacien.

cabinet du docteur GIRAUDEAU SAINT-GERVAIS, 12, rue Richer, à Paris. -Chez les pharmaciens et drognistes de France

SUR TOUTE SORTE D'ÉCLAIRAGE. LAMPES .. HUILE

50 POUR CENT D'ÉCONOMIE

LEPETIT Jne Rue de la Liberté, à Cahors.

La Pulvérine d'Appert

Tilburys à quatre ressorts...... 280 le clarifiant le plus prompt, le plus Jardinières à quatre ressorts..... 280 énergique, le plus infaillible. — 8 fr. Petites voitures, bien finies...... 450 le kilo pour 32 ou 64 pièces de vin de Tous genres de voitures dans les mê- 2 hect. 50. - Par 5 kilos, franco et mes conditions de prix. Garantie d'un an. payables à 3 mois; au-dessous, suivi S'adresser à M. Séval, carrossier, en remboursement. - A l'usine des sellier, harnacheur, hôtel des Ambas- Conserves alimentaires, rue de la Mare (Ménilmontant), 75, à Paris.

TRAITÉ PRATIQUE COMPLET DES MALADIES

et de toutes les infirmites qui s'y rata hent chez l'homme et chez la femme : à l'usage des gens du monde. — 9º édition : 1 volume de 900 pages, contenant' l'anatomie et la physiologie de l'appareil uro génital, avec la description et le traitement des maladies de vessie, rétrécissement, pierre, gravelle; illustré de

314 FIGURES D'ANATONIE ar le docteur jozan, 182, rue de Rivoli; 2º Du même auteur : D'UNE CAUSE PEU CONNUE D'ÉPUSEMENT PRÉNATURÉ

suite d'abus précoces, d'excès; précède de con-sidérations sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine. 2° édition, 1 volume de 600 pages, contenant la description de la maladie, du traitement et de l'hygiène, avec de nombreuses observations de guérison: impuissance, stérilité.

avec de nombreuses observations de guérison :
impuissance, stérilité.
Prix de chaque ouvrage : 5 fr. et 6 fr. par la
poste, sous double enveloppe; en mandat ou en
timbres. Chez l'auteur, docteur Jozan. 182, rue
de Rivoli; Masson, libraire, 26, rue de l'Ancierne-Comèdie, et chez les principaux libraires.
A l'aide de l'un ou de l'autre de ces livres, tout
malude peut se traiter lui-même et faire préparer
les remèdes chez son pharmacien.

Le propriétaire-gérant, A LAYTOU.

L'Eau de Léchelle rénovatrice du Sang qui rend de rénovatrice du services à la santé publique, guérit les MALADIES DE POITRINE, DE COEUR, D'ESTOMAC et D'INTESTINS; elle combat avec efficacité les pertes, la chlorose, la phthisie, les diarrhées, l'appauvrissement du sang, le dépérissement organique et toutes hémorrhagies. — Honorée d'un Mémoire à l'Institut de France, elle est ordonnée dans tous les pays. - A Paris, chez l'auteur, 35, rue Lamartine, au Dépôt de la Soie Dolorifuge Léchelle CONSERVA-L'ELECTRICITÉ NATURELLE. On la prescrit pour la guérison certaine des Rhu-MATISMES, fraîcheurs, GOUTTE, névralgies et toutes DOULEURS des ARTICULA-TIONS, soit aiguës ou chroniques. Vente chez Messieurs les pharmaciens de tous pays.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL ET LITTÉRAIRE

Le plus grand des Journaux de Paris PARIS trois mois DÉPARTEMENTS

ancien rédacteur en chef de la Presse.

Bureaux, 10, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

A PRIX ÉGAL et à FORMAT PLUS GRAND, le Temps est le PLUS COMPLET et par conséquent le moins cher de tous les

La politique du Temps est connue: elle est PROGRESSIVE et LIBÉRALE, sans nulle acceptation de parti, de secte ni de coterie, et pleinement affranchie de toute sujétion politique ou financière. Elle peut se résumer en peu de mots : Non-intervention, développement des libertés intérieures, instruction, décentralisation.

tions importantes. Elle comprend un BLIOTHÈQUE DE LA LIBRAIRIE NOUVELLE. service de dépêches télégraphiques de la France et de l'étranger. Pour par lettre affranchie.

cette partie, comme pour les correspondances politiques, le Temps s'est proposé pour modèle les grands journaux anglais et américains.

Le Temps publie tous les quinze jours une CHRONIQUE AGRICOLE, de M. P. JOIGNEAUX; il publie également une CHRONIQUE INDUSTRIELLE, de M. MAURI-CE BLOCK, et une REVUE DES ARTS IN-Rédacteur en ches: A. NEFFTZER DUSTRIELS, de M. A. MARC-BAYEUX.

Par sa partie scientifique et par sa partie littéraire, le Temps se place au premier rang des journaux de Paris. Il suffit de citer les noms de DANIEL STERN, de MM. E. SCHERER, CH. DOL-FUS, L. ULBACH, L. GRANDEAU, VIVIEN DE SAINT-MARTIN, L.DE RONCHAUD, etc.

ROMAN EN COURS DE PUBLICATION Les ENFANTS DU SIECLE, par M. A. Mare-Bayeux.

MM. les Abonnés recevront tout ce qui a paru du feuilleton en cours de publication.

PRIMES GRATUITES

Chaque abonnement de trois mois, de six mois et d'un an, donne droit à La partie commerciale, si importan- 2, 4 et 8 volumes à choisir dans la te aujourd'hui, a été l'objet d'améliora- collection Michel Lévy et dans la Bi-

Des numéros d'essai et des catalogues commerciales, indiquant le jour même des primes gratuites seront adressés d le mouvement des principales places toute personne qui en sera la demande

SANS ODEUR 55, BT SÉBASTOPOL.R.D NI SAVEUR, GARANTIE PURI Pêcheries au Nord de la Norwége. SEUL FOURNISSEUR des Hôpitaux de Pari

Dépot chez MM. Bergerol, Vinel, pharmaciens, à Cahors.